



APPEL À  
CANDIDATURES  
POUR LA FOURNITURE DES  
SERVICES DE DÉVELOPPEMENT  
DES ENTREPRISES

---

## TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SDE) EN AFRIQUE

(AUGMENTATION DU NOMBRE DE MPME DIRIGÉES OU DÉTENUES PAR LES FEMMES PRÊTES POUR LE  
CRÉDIT ET L'INVESTISSEMENT EN AFRIQUE)

### **Introduction**

Le continent africain a le taux d'entrepreneuriat le plus élevé au monde, principalement sous l'impulsion des femmes entrepreneures. Les femmes africaines sont deux fois plus susceptibles de créer une entreprise que celles du reste du monde, mais leur contribution à la croissance économique a jusqu'à présent été limitée.

Les entrepreneures africaines ont toujours plus de difficultés que les hommes à transformer leurs intentions en entreprises à croissance rapide, rentables et durables. Elles ont tendance à être surreprésentées dans les petites entreprises et dans les secteurs caractérisés par une faible productivité et une faible rentabilité et sont confrontées à de multiples défis. Elles sont donc exclues de manière disproportionnée de la participation effective à l'économie de marché, ce qui empêche les pays de réaliser pleinement leur potentiel de croissance et de création d'emplois. Le faible accès au financement est une contrainte majeure pour les femmes entrepreneures en Afrique, qui sont confrontées à un déficit de financement total estimé à 42 milliards de dollars US pour les PME formelles détenues ou dirigées par les femmes.

Pour relever ce défi, le Groupe de la Banque africaine de développement a mis en place l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA), une initiative phare qui se concentre spécifiquement sur l'augmentation du financement inclusif pour les femmes entrepreneures sur le continent. African Guarantee Fund est l'agence de mise en œuvre du programme AFAWA en Afrique.

### **À propos de African Guarantee Fund**

African Guarantee Fund (AGF) est un fournisseur de garanties spécialisé dont la mission est de faciliter le développement économique et la réduction de la pauvreté en Afrique. Pour ce faire, AGF améliore l'accès au financement des Petites et moyennes entreprises (PME) dans des secteurs économiques clés grâce à ses produits de garantie et à son aide au développement des capacités.

Depuis sa création, AGF a émis un portefeuille de garanties d'environ 1,9 milliard de dollars US, débloquant ainsi plus de 3,5 milliards de dollars US de financement pour les PME, grâce à des partenariats avec 193 institutions financières dans 40 pays africains. En tant qu'institution ayant relevé le Défi 2X, AGF s'engage à soutenir les entreprises détenues ou dirigées par des femmes à travers le programme de Garantie pour la croissance de l'Initiative pour favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (AFAWA), qui vise à débloquer jusqu'à 3 milliards de dollars US de financement pour les PME détenues ou dirigées par les femmes en Afrique. AGF favorise également la croissance durable en offrant un mécanisme de garantie verte aux institutions de prêt afin de leur permettre d'accroître l'accès au financement pour les PME qui investissent dans une économie axée sur le climat et la croissance verte.

AGF est soutenu par les actionnaires et sponsors suivants : Le gouvernement du Danemark à travers l'Agence danoise de développement international (DANIDA), le gouvernement de l'Espagne à travers l'Agence espagnole de coopération internationale (AECID), la Banque africaine de développement (BAD), l'Agence française de développement (AFD), le Fonds nordique de développement (NDF), le Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), la Banque allemande de développement (KfW), l'Agence française pour le secteur privé (PROPARCO), la Banque ouest-africaine de développement (BOAD), Affaires mondiales Canada (AMC) et le West Africa Trade & Investment Hub (WATIH) de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

African Guarantee Fund est noté AA- par l'agence de notation Fitch Ratings.

### **À propos de l'Appel à candidatures**

L'objectif principal de AGF à travers l'initiative AFAWA est de combler le déficit de financement pour les femmes entrepreneures et de libérer leur capacité entrepreneuriale ainsi que leur plein potentiel. AFAWA est unique en ce sens qu'elle offre une approche multidimensionnelle pour éliminer les contraintes auxquelles les femmes entrepreneures sont confrontées à travers trois axes d'intervention :

1. Renforcer l'accès au financement pour les entreprises détenues ou dirigées par des femmes en s'appuyant sur les instruments financiers traditionnels de la Banque (lignes de crédit, financement des opérations commerciales et fonds d'investissement) et par le biais de la Garantie AFAWA pour la croissance (G4G), un mécanisme innovant qui réduit les risques pour les femmes entrepreneures et renforce l'appétit des Institutions financières (IF) pour les prêts aux MPME ;
2. Renforcer les capacités des femmes entrepreneures et des institutions financières ; et,

3. Renforcer l'environnement favorable afin d'accroître la capacité des PME à accéder au financement.

Pour atteindre les objectifs susmentionnés, AGF a l'intention de s'associer à des fournisseurs des services de développement des entreprises dans différentes régions d'Afrique afin d'identifier et de renforcer la capacité des PME détenues ou dirigées par les femmes à accéder au financement et à développer leurs activités.

Les fournisseurs des services de développement des entreprises, tels que les associations de femmes d'affaires, les incubateurs, les accélérateurs, les coopératives formelles de femmes, les organisations de la société civile éligibles, etc. jouent un rôle important dans la promotion du développement des entreprises détenues ou dirigées par des femmes et dans leur renforcement pour atteindre la croissance. Elles jouent un rôle essentiel dans la création d'un environnement viable dans lequel les femmes entrepreneures peuvent se développer et créer des entreprises qui génèrent des emplois pour le continent, en fournissant des services de conseil et de formation aux entreprises détenues ou dirigées par les femmes sur diverses compétences en gestion d'entreprise, leur permettant ainsi non seulement de passer du secteur informel au secteur formel, mais aussi de devenir commercialement viables et, surtout, d'accéder au financement.

Dans le cadre du **Programme AGF d'aide au développement des entreprises**, AGF cherche à soutenir des initiatives qui visent à améliorer la viabilité et la durabilité des PME formelles détenues ou dirigées par les femmes et à leur permettre d'accéder à des opportunités de financement pour développer leurs entreprises.

AGF encourage les associations de femmes d'affaires, les incubateurs, les accélérateurs, les coopératives formelles de femmes, les organisations de la société civile éligibles et autres entités légales à soumettre des dossiers de candidature conformes aux objectifs et thèmes énoncés ci-dessous.

### Objectifs de la mission

1. Fournir des services de développement d'entreprise à des PME sélectionnées en Afrique,
2. Démontrer la valeur des services de développement d'entreprise aux PME et augmenter leur utilisation, y compris en assumant la responsabilité des coûts associés,
3. Assurer l'intégration des exigences générales de qualification des prêts dans le programme de mentorat, et

4. Mettre en relation toutes les MPME avec les institutions financières pour leur permettre d'accéder avec succès au financement.

## Résultats attendus

Les dossiers de candidature soumis devront :

1. Démontrer des approches innovantes permettant de construire un écosystème favorable à l'entrepreneuriat féminin visant à améliorer l'accès au financement pour les MPME et à accélérer la croissance des entreprises ;
2. Développer des méthodes innovantes pour diffuser des services de conseil et d'assistance technique traitant des contraintes en matière de capacité et d'amélioration des compétences pour les MPME afin de soutenir l'accès au financement ;
3. Développer un programme complet et durable de renforcement des capacités pour permettre l'accès au financement en partenariat avec les institutions financières ;
4. Améliorer la visibilité et la présence numérique des PME ; et
5. Améliorer l'accès au mentorat et aux modèles pour les PME.
6. En étroite collaboration avec l'équipe chargée de la mise en œuvre du programme, élaborer des outils pour l'identification et la sélection des PME dirigées ou détenues par les femmes.
7. Proposer un modèle de prestation de services de développement des entreprises approprié pour les PME dirigées ou détenues par les femmes sélectionnées,
8. Effectuer une évaluation des besoins en développement d'entreprise pour les PME dirigées ou détenues par les femmes sélectionnées et identifier les besoins prioritaires, ainsi que le statut de chaque entreprise.
9. Développer un paquet de services de développement des entreprises pour chaque PME dirigées ou détenues par les femmes en fonction de l'évaluation des besoins.
10. Élaborer un plan détaillé de fourniture des services de développement des entreprises pour chaque PME dirigées ou détenues par les femmes, avec des objectifs clairs à court, moyen et long terme.
11. Signer des accords avec la PME dirigées ou détenues par les femmes pour la fourniture des services de développement des entreprises, en précisant clairement les modalités de fourniture des services de développement des entreprises.

12. Fournir des services de développement des entreprises à chaque PME dirigée ou détenue par les femmes comme prévu dans l'offre de service en conformité avec les besoins prioritaires.
13. Contrôler les performances des PME dirigées ou détenues par les femmes par la collecte de données mensuelles. Les indicateurs de performance seront développés conjointement par le consultant et l'équipe du programme.
14. Soumettre à l'équipe de mise en œuvre du programme des rapports mensuels sur la fourniture des services de développement d'entreprise aux PME dirigées ou détenues par les femmes.

Les demandes de financement peuvent porter sur un projet spécifique ou sur un programme indicatif de plusieurs projets, ou sur plusieurs pays. **Le financement varie entre 50 000 et 100 000 dollars US en fonction du nombre de PME ciblées.** Les partenariats ultérieurs dans le cadre de ce programme dépendront de l'impact obtenu en termes de nombre de PME ayant accédé au financement.

### Couverture géographique

Les candidatures des 54 pays africains sont les bienvenues. L'idéal serait que les fournisseurs des services de développement des entreprises indiquent le pays où ils sont enregistrés ainsi que leurs pays d'expérience.

### Principes et critères de financement

1. La durée du projet ne doit pas dépasser 1 (un) an,
2. Les bénéficiaires et les promoteurs de projets doivent être basés en Afrique ou fournir la preuve d'un partenariat avec des entités africaines et démontrer que les activités, opérations et projets proposés seront mis en œuvre en Afrique,
3. Les candidats doivent être des institutions légalement constituées qui existent depuis au moins trois ans, et
4. La collaboration entre deux ou plusieurs facilitateurs candidats est encouragée.

### Critères d'évaluation

Lors de l'évaluation des offres techniques reçues des consultants ayant soumissionné, AGF tiendra principalement compte des qualifications professionnelles actuelles de chaque consultant, de ses performances récentes dans le cadre de missions similaires, de sa compréhension de la mission, de l'utilisation d'une plateforme/application et de la qualification du personnel affecté au travail.

Pour évaluer les dossiers de candidature, AGF utilisera des chiffres pour attribuer une notation à chacun des critères d'évaluation technique suivants :

- a) l'expérience du cabinet de consultants dans le même domaine que celui de la mission et sur des projets similaires ;
- b) la réputation professionnelle du cabinet et ses performances et expériences antérieures avec l'Emprunteur ;
- c) la connaissance de l'environnement du projet dans le pays et la région et ses implications pour le projet ;
- d) la compréhension des Termes de référence
- e) la qualité globale de l'offre, la qualité du plan de travail et de la méthodologie proposée ;
- f) la qualification des experts et l'expérience dans le domaine de la mission ;
- g) l'utilisation d'une application ou d'une plateforme dans le cadre de cette mission
- h) la capacité à traiter avec le personnel et les agences nationales ; et la maîtrise de la langue.

Les dossiers d'appel à candidatures reçus seront évalués sur la base des critères définis en Annexe.

### **Qualifications et expérience**

Le consultant/la firme retenu(e) doit avoir les compétences suivantes :

1. Le consultant/le cabinet doit être titulaire d'un diplôme en gestion d'entreprise, en gestion stratégique ou dans tout autre domaine connexe délivré par une institution reconnue. Dans le cas d'une entreprise qui soumet une offre, chaque membre de l'équipe proposée doit posséder le niveau d'études minimum requis.
2. Le prestataire de services doit fournir
  - a) Les noms et les qualifications du personnel clé qui fournira les services, en indiquant qui est le chef d'équipe, ses collaborateurs, etc. ;
  - b) Les CV démontrant les qualifications doivent être soumis si l'appel à candidatures l'exige ; et
  - c) Une confirmation écrite de chaque membre du personnel indiquant qu'il est disponible pour toute la durée du contrat.
3. Au moins 5 ans d'expérience progressive dans la fourniture des services de développement d'entreprise aux Petites et moyennes entreprises dirigées ou détenues par des femmes.
4. Une compréhension des défis et des opportunités pour les Micro, Petites et moyennes entreprises dirigées par des femmes dans le contexte des réfugiés.

5. L'utilisation d'une application ou d'une plateforme dans le cadre de cette mission.
6. Une bonne capacité à travailler en réseau pour interagir avec les PME dirigées ou détenues par les femmes et d'autres partenaires.
7. D'excellentes compétences en matière de communication et de rédaction des rapports.

## **Méthodologie proposée pour la fourniture des services**

Le fournisseur des services doit décrire comment il remplit les conditions énoncées dans l'Appel à candidatures ; il doit fournir une description détaillée des caractéristiques de performance essentielles, des conditions d'élaboration des rapports et des mécanismes d'assurance qualité qui seront mis en place, tout en démontrant que la méthodologie proposée sera adaptée aux conditions locales et au contexte du travail.

## **Appel à candidatures**

AGF invite à présent les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services sus-évoqués. Les consultants intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour fournir les services (brochures, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées au sein du personnel, etc.). Le dossier de candidatures doit être structuré de manière à répondre clairement à chacune des exigences.

## **Processus de soumission et d'évaluation des dossiers de candidature**

Tous les dossiers de candidature doivent comprendre

### **Une offre technique et une offre financière**

- L'offre technique doit comporter, entre autres informations nécessaires, un bref profil du consultant, son expérience antérieure et sa compréhension des termes de référence.
- L'offre doit être brève et précise.
- L'offre technique ne doit pas dépasser 15 pages, annexes non comprises.
- Les documents de conformité réglementaire (Numéro d'imposition, attestation de déclaration d'impôt, certificat d'enregistrement de l'entreprise, adhésion à des organismes professionnels, etc.
- L'offre financière doit contenir une estimation des coûts des services à fournir.



- Tous les coûts doivent être exprimés en shilling kenyan ou en dollar US et basés sur la fourniture de services de développement d'entreprise par entreprise pour une période de 12 mois.
- Les offres techniques et financières doivent être envoyées sous la forme d'un document unique au format PDF (Portable Document Folder).
- La correspondance doit être adressée à la « Commission de passation des marchés ».

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être soumis en anglais, en français ou en portugais.

Les dossiers d'appel à candidatures doivent être soumis par courrier électronique au plus tard **le 7 août**

**2023 avant minuit GMT** aux adresses email suivantes :

[procurement@africanguaranteefund.com](mailto:procurement@africanguaranteefund.com)

Copie : [erastus.jela@africanguaranteefund.com](mailto:erastus.jela@africanguaranteefund.com)

[info.cd@africanguaranteefund.com](mailto:info.cd@africanguaranteefund.com)

Les candidats retenus seront contactés directement par courriel.

La présélection et la sélection seront effectuées conformément aux politiques, règles et procédures de AGF.

**REMARQUE : -**

AGF se réserve, à sa seule discrétion, le droit de sélectionner ou de rejeter, en totalité ou en partie, tout ou partie des offres faites dans le cadre de cet Appel à candidatures. Toute décision de ce type sera définitive et aucune correspondance ne sera engagée, si ce n'est pour informer les soumissionnaires de l'issue du processus.

**Annexe : Critères d'évaluation de l'Appel à candidatures**

<p><b>1. Expérience du cabinet conseil dans le même domaine que celui de la mission et sur des projets similaires</b></p>	
<p>1.1. Au moins 5 ans d'expérience progressive dans la fourniture des services de développement d'entreprise aux Petites et moyennes entreprises dirigées ou détenues par des femmes.</p>	
<p>1.2. Une expérience de travail avec AGF, des organisations internationales, des organisations des Nations unies, des organisations gouvernementales ou d'autres institutions similaires.</p>	
<p><b>2. Notoriété de l'entreprise, performances et expérience antérieures en matière de gestion des projets de développement d'entreprise financés par des bailleurs de fonds.</b></p>	
<p>2.1. Expérience du candidat en matière de réussite de projets similaires ; son bilan en matière de production de résultats de haute qualité pour des missions similaires et d'autres livrables ; son expérience en matière de respect du calendrier et du budget. Les projets similaires doivent présenter des similitudes en termes de thématique, de valeur monétaire, de charge de travail, de durée et de complexité.</p>	
<p>2.2. Fourniture d'au moins trois lettres de recommandation de clients précédents</p>	
<p>2.3. Disponibilité et utilisation d'une application ou d'une plateforme dans le cadre de missions similaires</p>	
<p><b>3. Connaissance de l'environnement du projet dans le pays et la région et de ses implications pour le projet ;</b></p>	
<p>3.1. La connaissance de la région ou du pays est ESSENTIELLE</p>	
<p><b>4. Compréhension des termes de référence</b></p>	
<p>4.1. Compréhension du travail, y compris la créativité et la rigueur démontrées dans la compréhension des objectifs des Termes de référence, des tâches spécifiques et l'exécution planifiée du projet.</p>	
<p><b>5. Qualité globale de la proposition, qualité du plan de travail et de la méthodologie proposée ;</b></p>	

5.1. Soumission d'une description détaillée de la méthodologie permettant à l'entreprise de respecter les Termes de référence, en tenant compte des conditions locales et de l'environnement du projet.	
5.2. Preuve de l'existence de méthodes et de techniques spécifiques pour mener à bien chaque tâche distincte, y compris des éléments tels que l'assurance qualité et le service client.	
<b>6. Qualifications des experts et expérience dans le domaine de la mission</b>	
6.1. Qualifications générales : à savoir l'éducation et la formation, la durée de l'expérience, le type de poste occupé, l'ancienneté dans l'entreprise, etc.	
6.2. Pertinence pour le projet : l'aptitude à exercer les fonctions dans le cadre de la mission particulière ; et	
<b>7. Capacité à traiter avec le personnel et les agences nationales ; et compétences linguistiques.</b>	
7.1. Langue et expérience dans la région : il s'agit notamment de l'expérience acquise dans des pays en développement similaires au pays dans lequel la mission doit être effectuée et des compétences linguistiques correspondantes.	
<b>Total</b>	<b>100</b>